

que faire après le

BAC PRO



LA MAJORITÉ DES BACHELIERS PROFESSIONNELS ENTRE DANS LA VIE ACTIVE. CEPENDANT DE PLUS EN PLUS D'ÉLÈVES POURSUIVENT LEURS ÉTUDES, PRINCIPALEMENT EN BTS.



toute l'info sur les métiers
et les formations

ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Entrer dans la vie active



Pas de recherche d'emploi efficace sans organisation, initiative et énergie. Voici quelques pistes pour vous aider.

1 *Inscrivez-vous* comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi, soit sur www.pole-emploi.fr soit par téléphone au 3949 (0,11€/mn). Vous aurez ainsi accès aux services nécessaires à votre recherche d'emploi.

2 *Construisez votre projet* faites le point sur vos compétences acquises pendant les stages, vos activités extra-scolaires, vos souhaits, vos ambitions. Cela vous permettra de mieux cibler les postes qui pourraient vous convenir.

3 *Soignez votre CV et lettre de motivation* : le CV doit être clair et concis. Il doit tenir sur une page et contenir les renseignements utiles : formation, expérience professionnelle, compétences. La lettre de motivation doit retenir l'attention de l'employeur en donnant des informations complémentaires à celles du CV.

4 *Consultez les offres d'emploi* : au Pôle emploi, mais aussi dans les agences d'intérim, la presse quotidienne et spécialisée, sur les sites Internet de recrutement...

5 *Pensez aussi aux concours* de la fonction publique : police, gendarmerie, pompiers, armées...
En savoir plus : www.fonction-publique.gouv.fr

6 *Activez vos réseaux* : près d'un tiers des jobs et des stages se décrochent grâce aux réseaux d'amis ou de relations. Alors, faites savoir que vous cherchez un emploi. Commencez par votre famille, vos amis, vos camarades, vos anciens professeurs, vos voisins... Allez à la rencontre des professionnels en assistant à des conférences, à des salons. Envoyez des candidatures spontanées aux entreprises.

7 *Faites-vous aider* par Pôle emploi, les Maisons de l'emploi et de la formation (MEF) ou les Missions locales. Ils proposent des ateliers pour rédiger CV et lettre de motivation, se préparer aux entretiens d'embauche... N'hésitez pas à les contacter.

EN SAVOIR PLUS

www.onisep.fr
rubrique découvrir les métiers >
premiers pas vers l'emploi

Pour suivre ses études

Plusieurs diplômes ou formations vous offrent la possibilité de compléter votre qualification pour une meilleure insertion professionnelle. Voici les principaux.

Le BTS ou BTSA

Le brevet de technicien supérieur est la voie qui vous est la mieux adaptée. Quatre bacheliers professionnels sur dix le préparent, une fois sur deux par la voie de l'alternance. L'accès se fait sur dossier scolaire. **Les bacheliers professionnels qui ont eu leur bac avec mention bien ou très bien sont admis de droit** en BTS de même domaine à la rentrée suivante. Au programme : cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise.

Les formations en 1 an

Les mentions complémentaires (MC) vous apportent de nouvelles qualifications ou vous spécialisent dans un domaine professionnel. Elles se préparent en lycée ou dans un CFA.

Les formations complémentaires (FC) sont mises en place chaque année pour répondre aux besoins des entreprises régionales.

Les certificats de spécialisation (CS) agricole s'adressent aux bacheliers de l'agriculture ou de l'agroalimentaire. Dans quels domaines ? Comptabilité, informatique, animation ou encore vente.

Les diplômes dans l'animation et le sport

Le Ministère de la santé et des sports propose des diplômes d'État qui couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelle : BPJEPS, BEES... Renseignements sur : www.sports.gouv.fr

Les écoles de la santé ou du social

Les formations les plus accessibles sont celles qui n'exigent pas le bac : Diplôme d'État (DE) d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, d'ambulancier, de moniteur-éducateur, d'aide médico-psychologique et de technicien de l'intervention sociale et familiale. Le recrutement se fait sur concours.

L'université

C'est une voie très risquée pour les bacheliers pro car les cursus offerts ne leur sont pas adaptés. DUT et licence demandent un fort investissement personnel et une mise à niveau importante pour les disciplines fondamentales. 6% des bacheliers pro choisissent cependant cette voie.

Pourquoi pas l'alternance ?

Envie de se former tout en étant rémunéré ?

L'alternance est faite pour vous. Une seule condition pour réussir : être motivé pour tenir le rythme. Alternier travail en entreprise et cours, sans perdre de vue les examens, demande organisation et régularité. Il existe deux types de contrat : apprentissage et professionnalisation.

Renseignez-vous!

pour aller



Loin

➤ Rendez-vous au **Forum du lycéen à l'étudiant du 12 au 14 janvier 2012**, à Mégacité Amiens. Vous y trouverez toutes les formations de l'enseignement supérieur et des informations sur l'alternance, l'emploi...

Pour préparer sa visite : www.forumdulyceen.fr

➤ **Rencontrez un conseiller d'orientation-psychologue** au sein de votre lycée ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO). Il vous accompagnera dans votre projet d'orientation.

➤ **Consultez le document Onisep «Après le bac, choisir ses études supérieures»** de l'académie d'Amiens.

Il est disponible au CDI de votre établissement et dans les CIO et en téléchargement sur www.onisep.fr/amiens

Indispensable pour ceux qui veulent continuer leurs études.

Tous les diplômes du supérieur en Picardie : adresses, conditions d'accès, calendrier d'inscription.

➤ **Surfez** sur les sites Internet

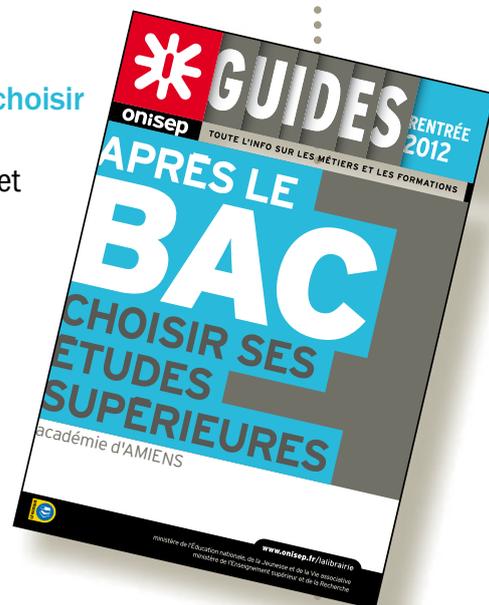
www.onisep.fr/voie-pro : informations sur les poursuites d'études, les métiers, des pistes pour trouver un stage et pour entrer dans la vie active...

www.onisep.fr/amiens : fiches diplômes BTS, BTSA (objectifs, débouchés, programmes, poursuites d'études et lieux de formation), guides...

www.planetemetiers.picardie.fr : découverte interactive entre les métiers, les diplômes préparés en Picardie et les établissements qui en assurent la formation.

www.admission-postbac.fr : site pour s'inscrire et rechercher des informations sur les formations de l'enseignement supérieur.

www.monorientationenligne.fr ou 01 77 77 12 25 : pour répondre à vos questions sur les formations et les métiers.



ONISEP Picardie - Directeur de la publication : Pascal Charvet - Directeur délégué : Jean-Jacques Savey

Directeur de la rédaction : Joël Loncle - Rédaction : Florence Bulckaen

Maquette : Françoise Perrin - Imprimerie : YVERT

© Brigitte Gilles de la Londe-Jérôme Pallé-Laurence Prat-Didier Gauducheau/Onisep - Onisep Orléans

Dépôt légal : octobre 2011 - N° d'inscription à la CPPAP : A.D.370 - ISSN : 1168-481X

Reproduction même partielle interdite sans autorisation et indication de la source.